

## Procès Verbal décisionnel

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

du 27 Septembre 2021 à 19h30 à

SALLE DES PERRAIRES, MURAZ

#### Ordre du jour :

1. *Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux*
2. *Approbation de l'ordre du jour*
3. *Approbation des procès-verbaux :*
  - *Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 3 mai 2021*
  - *Procès-verbal décisionnel de la séance du 3 mai 2021*
  - *Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 juin 2021*
  - *Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 juin 2021*
4. *Informations du Bureau*
5. *Présentation et réponses aux questions « Mobichablais »*
  - *M. Pascal Fivaz, sous-directeur, TPC et M. Hugues Romain, resp. développement*
6. *Désignation de l'organe de révision pour la période 2021-2024 (rapport du Conseil municipal)*
7. *Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des rues de Clos-Novex et de Pré-Raye*
  - *Message du Conseil municipal*
8. *Réponses à diverses interventions :*
  - 8.1. *Réponse au postulat : Un AG culturel pour les jeunes citoyennes et citoyens, pour l'année de leur majorité*
  - 8.2. *Réponse au postulat : Mise en place d'économiseurs d'eau dans nos bâtiments publics*
9. *Motion :*
  - 9.1. *Pour un règlement des cimetières harmonisé et moderne entre Monthey et Collombey-Muraz*
10. *Postulats :*
  - 10.1. *Obtention du label Villeverte Suisse*
  - 10.2. *Pour des infrastructures funéraires adaptées à notre population*
  - 10.3. *Camps de vacances pour les enfants de notre Commune*
  - 10.4. *Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche communale "Les Meniots"*
11. *Interpellations :*
  - 11.1. *Entretien des torrents et prévention des risques d'intempéries*
  - 11.2. *Gratuité Mobichablais : Railcheck et pendulaires - carte sans contact*
  - 11.3. *Suivi du démantèlement de la raffinerie Tamoil*
  - 11.4. *Promotion du sport et du tourisme estival par la création d'un réseau d'itinéraires VTT*
12. *Informations du Conseil municipal*
13. *Questions*
14. *Divers*

## **1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux**

Le Président M Sotillo José ouvre la séance à 19h30.

Le Secrétaire M Brendle Christophe procède à l'appel.

44 présents :

1 absent (M Cottet Loan)

**Remarques** : Arrivée de Mme Rudaz Liza (PS) à 19h47, **après** le vote du point 2 et les votes du point 3 « PV mot-à-mot du 3.05.2021 », « PV décisionnel du 3.05.2021 » et le premier vote « PV mot-à-mot du 14.06.2021 ». Elle a participé au second vote qui a eu lieu après l'intervention de M Birbaum Thomas (PLR).

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

Le Président propose de retirer de l'ordre du jour le point 7.

Mme Arlettaz Pauline (PDC) souligne le mécontentement de demander au CG de voter un projet déjà en cours.

**Vote : 41 pour, 1 contre**

**Ordre du jour modifié accepté.**

## **3. Approbation des procès-verbaux :**

### **- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 3 mai 2021**

Accepté à l'unanimité (42 pour).

### **- Procès-verbal décisionnel de la séance du 3 mai 2021**

Accepté à l'unanimité (42 pour).

### **- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 juin 2021**

Vote : 36 pour, 6 abstentions, 1 contre

Ordre du jour modifié accepté.

Le procès-verbal est accepté temporairement.

M Birbaum Thomas (PLR) demande la parole et indique que le procès-verbal envoyé au CG lors de la convocation n'est pas celui sur lequel le CG a voté. Il demande que le vote soit refait sur la version transmise au membre du CG lors de la convocation.

**Vote : 19 pour, 17 abstentions, 6 contres**

M Gaillard David (PDC) propose de repousser le vote à la prochaine séance, car certains membres du CG ont travaillé sur la première version et certains sur la seconde version, donc le vote n'est pas clair.

Votation sur le report de l'approbation du PV mot-à-mot du 14.06.2021.

**Vote : 42 pour, 1 abstentions, 0 contre,**

### **- Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 juin 2021**

Accepté à l'unanimité (43 pour).

## **4. Informations du Bureau**

Diverses informations.

## **5. Présentation et réponses aux questions « Mobichablais »**

### **- M. Pascal Fivaz, sous-directeur des TPC et M. Hugues Romain, resp. développement**

M Sotillo José remercie les membres du CG et le bureau pour les questions envoyées avant le CG. Il remercie M Fivaz Pascal et M Romain Hughes de leurs présences et leurs donne la parole.  
Suite à la présentation, diverses interventions de M Clivaz Cherryl (PS), M Gaillard David (PDC), Mme Morisod Carole (Les verts) et réponses de M Hughes Romain et M Fivaz Pascal.

## **6. Désignation de l'organe de révision pour la période 2021-2024 (rapport du Conseil municipal)**

M Turin Olivier (CM) indique le choix de la fiduciaire selon la procédure de gré-à-gré, et demande au CG d'accepté l'offre de l'entreprise Fidag.  
Mme Métrailler Marie (PDC) demande si le contrat a été signé avant le vote du CG.  
M Turin Olivier (CM) indique que le contrat n'a pas encore été signé et que le CM attendait le vote du CM avant de le faire.

**Vote : 38 pour, 5 abstentions, 0 contre.**  
L'organe de révision proposé par le CM est accepté.

## **7. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des rues de Clos-Novex et de Pré-Raye**

### **- Message du Conseil municipal**

Point supprimé selon modification de l'ODJ votée au point 2.

## **8. Réponses à diverses interventions :**

### **8.1. Réponse au postulat : Un AG culturel pour les jeunes citoyennes et citoyens, pour l'année de leur majorité**

Mme Knubel Naterica du CM explique la réponse.  
Mme Rudaz Lisa (PS) est satisfaite de la réponse.

### **8.2. Réponse au postulat : Mise en place d'économiseurs d'eau dans nos bâtiments publics**

Mme Cottet Parvex Sandra du CM explique la réponse.  
Mme Fauquet Lucie (Les Verts) est satisfaite de la réponse.

Le Président annonce une pause de 10 minutes à 20h35.  
Reprise de la séance à 20h47.

## **9. Motion :**

### **9.1. Pour un règlement des cimetières harmonisé et moderne entre Monthey et Collombey-Muraz**

Mme Ecoeur Magaly (PLR) résume le texte de la motion.

M Vieux Mikael (CM) explique la position du CM. Le CM est favorable à la motion, mais pas favorable à faire un règlement commun avec la ville de Monthey.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC ne combat pas la motion, mais propose à la première signataire d'élargir la motion et de supprimer la restriction dans la conclusion demandant explicitement l'harmonisation du règlement avec Monthey.

La motion n'est pas combattue.

**La motion est acceptée tacitement.**

## **10. Postulats :**

### **10.1. Obtention du label Villeverte Suisse**

M Morisod Florent (Les Verts) explique le postulat.

Mme Cottet Parvex Sandra (CM) indique la position du CM. Le CM indique les efforts en cours et la prise en compte des intérêts écologiques par la commune. Le CM combat le postulat.

M Vanay Guillaume (UDC) indique que l'UDC combat le postulat.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR combat le postulat.

Mme Tissières Isabel (PS) indique que le PS soutient le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC) indique que le PDC combat le postulat.

Le postulat est combattu.

Le premier signataire M Morisod Florent (Les Verts) répond aux différentes prises de position.

**Vote : 27 contre, 13 pour, 3 abstentions.**

**Le postulat est rejeté.**

### **10.2. Pour des infrastructures funéraires adaptées à notre population**

Mme Ecoeur Magaly (PLR) explique le postulat.

M Vieux Mikael (CM) indique la position du CM. Le CM est d'avis que ce genre d'infrastructure est du ressort d'entreprises privées et non de la commune. Le CM combat le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC) est d'avis que ce genre d'infrastructure est du ressort d'entreprises privées et non de la commune. L'UDC combat le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC) indique que cela ne devrait pas être du ressort d'une entreprise privée. Le PDC soutient le postulat.

Mme Morisod Carole (Les Verts). Les Verts soutiennent le postulat.

La première signataire Mme Ecoeur Magaly (PLR) donne des explications complémentaires et réitère sa demande de soutien du CG.

M Turin Olivier (CM) précise que la commune est prête à faciliter l'installation d'une entreprise privée, mais pas à fournir ce service.

**Vote : 28 contre, 12 pour, 3 abstentions.**

**Le postulat est accepté.**

### **10.3. Camps de vacances pour les enfants de notre Commune**

Mme Delarze Madeleine (PS) explique le postulat.

Mme Knubel Natercia (CM) indique que le CM est ouvert à la discussion si le projet n'est pas limité à une seule entreprise comme indiqué dans le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC). L'UDC soutient le postulat, sous réserve que l'étude ne soit pas limitée à l'entreprise citée dans le postulat.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR combat le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC combat le postulat.

Le premier signataire Mme Delarze Madeleine (PS) demande si l'élargissement à d'autre entreprise que celle citée dans le postulat ferait changer d'avis le PDC et l'UDC.

Mme Métrailler Marie (PDC) demande une suspension de séance de 3 minutes.

Suspension de 3 minutes accepté par le président.

Mme Delarze Madeleine (PS) indique la modification de la conclusion du postulat comme suit :

**« Le Covid est passé par là, chacun souhaite un retour à une vie normale, les enfants, la jeunesse peut-être encore plus.**

**Proposer aux familles un espace temps, pour un moment, pour les enfants. Préconiser la découverte, les échanges, l'amitié dans d'autres contextes. C'est ce que procure en général les camps de vacances et d'activités.**

**Dans cet esprit et selon l'art 32 du Règlement du Conseil Général, nous faisons la demande au Conseil Municipal d'étudier cette proposition. »**

Mme Métrailler Marie (PDC) indique que le PDC n'a pas changé d'avis et qu'il combat toujours le postulat.

**Vote : 20 contre, 20 pour, 3 abstentions.**

**Selon le règlement du CG, en cas d'égalité, le président utilise son droit de vote pour départager le vote.**

**Par 21 voix contre, 20 voix pour, 3 abstentions, le postulat est refusé.**

#### **10.4. Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche communale "Les Meniots"**

Mme Tissières Isabel (PS) explique le postulat.

Mme Chervaz Véronique (CM) présente la position du CM. Le CM soutient le postulat.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR soutient le postulat si l'étude est élargie aux solutions privées.

M Gex-Fabry Romain (UDC). L'UDC pourrait soutenir le postulat si celui-ci est élargi à l'étude de solution privée.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC soutient le postulat si celui-ci est élargi à l'ensemble des solutions et ne concerne pas uniquement l'étude de la crèche mentionnées.

Mme Chervaz Véronique (CM) indique que la commune a étudié différentes solutions et que le sujet concerne le CM.

Mme Tissières Isable (PS) propose une modification de la conclusion comme suit :

**« Selon l'article 32 du Conseil général, nous demandons par ce postulat qu'une étude soit effectuée par la Municipalité afin de déterminer si des solutions peuvent être apportées pour augmenter la capacité d'accueil sur notre commune et ainsi répondre aux besoins de la population »**

M Gex-Fabry Romain (UDC) demande de modifier également le titre du postulat.

Mme Tissières Isable (PS) propose le nouveau titre comme suite :

**« Augmentation de la capacité d'accueil sur la commune de Collombey-Muraz »**

**Vote : 43 pour.**

Le postulat est accepté l'unanimité.

## **11. Interpellations :**

### **11.1. Entretien des torrents et prévention des risques d'intempéries**

Mme Métrailler Marie (PDC) explique son interpellation.

M Planchamp Jean-Luc (CM) répond au nom du CM.

Mme Métrailler Marie (PDC) est satisfaite de la réponse.

### **11.2. Gratuité Mobichablais : Railcheck et pendulaires - carte sans contact**

M Clivaz Cherryl (PS) explique son interpellation.

Mme Cottet-Parvex Sandra (CM) répond au nom du CM.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

### **11.3. Suivi du démantèlement de la raffinerie Tamoil**

Mme Tissières Isabel (Les Verts) explique son interpellation.

M Turin Olivier (CM) répond au nom du CM.

Mme Tissières Isabel (Les Verts) est satisfaite de la réponse.

### **11.4. Promotion du sport et du tourisme estival par la création d'un réseau d'itinéraires VTT**

Mme Vetter Chantal (Les Verts) explique son interpellation.

M Vieux Mikael (CM) répond au nom du CM.

Mme Vetter Chantal (Les Verts) est satisfaite de la réponse.

## **12. Informations du Conseil municipal**

Le Président du CM, M Turin Olivier, donne des explications concernant les problèmes techniques d'enregistrements lors du dernier CG. Le CM indique que chaque PV mot-à-mot retranscrit depuis l'enregistrement audio occupe un employé communal durant environ une semaine par session. Il propose de réfléchir à une autre solution et mettre à disposition les fichiers audios découpé par thème, au lieu d'investir une semaine de travail d'un employé communal pour chaque retranscription.

Il informe également du retard dans la transmission du dossier « Euro-tube », qui était attendu par le CG pour le 1<sup>er</sup> octobre, et indique qu'en principe il devrait être prêt et être transmis avant la fin de l'année.

M Planchamp Jean-Luc (CM) indique que des modifications mineures, mais nécessaires, doivent être apportée au règlement intercommunal pour la gestion du feu, suite à sa suspension par le Conseil d'Etat. Il suggère au CG, en cas de création d'une nouvelle commission, de ne créer qu'une seule commission commune au CG de Collombey-Muraz et au CG de Monthey, comme il avait été fait avec succès pour la commission concernant le règlement de police.

M Turin Alexis (CM) donne des informations sur le statut de l'inventaire du patrimoine bâti qui doit encore être subire quelques modification suite au préavis de Sion.

Concernant la révision du plan de zone, il indique qu'une présentation publique est obligatoire avant sa transmission au canton, et qu'elle se tiendra les 23 et 24 novembre 2021.

M Planchamp Jean-Luc (CM) donne des informations concernant le plan quadriennal de contrôle et d'entretien des cours d'eau.

## 13. Questions

M Doval Manuel (PLR) indique que le CG a transmis un tableau de question pour les TPC, mais que la présentation des TPC n'a pas répondu aux questions. Il demande comment avoir des réponses à ces questions.

M Sotillo José (Président) indique qu'il va contacter les TPC pour clarifier ce point.

M Gollut Emmanuel (PDC) demande si des mesures de bruit ont été faites ou sont prévues dans notre commune.

M Planchamp Jean-Luc (CM) indique qu'une campagne avait été faite la semaine précédente au 28 avril 2021, journée internationale de la lutte contre le bruit.

Mme Morisod Carole (Les Verts) demande si un projet de sécurisation du tronçon de la route St-Imier est prévu. Elle constate également qu'aucun container pour déchets n'a pas été mis en place aux abords des cimetières, alors que le CM lui avait répondu, lors de la séance du CG de juin, que quelque chose sera entrepris. Elle demande si leurs installations sont prévues rapidement.

M Vieux Mikael (CM) et M Turin Olivier (CM) indiquent l'un après l'autre que la situation de la rue Saint-Didier est prise en considération et qu'une analyse technique sera réalisée. Ils rajoutent que dans le programme de législature, le tronçon St-Didier fait partie des projets.

Mme Cottet-Parvex Sandra (CM) répond à la seconde question en indiquant que les containers installés sont prévus pour les déchets verts, mais qu'ils ne sont pas estampillés comme tel. Elle va regarder avec le service technique pour mettre des labels sur ces containers pour clarifier leurs utilisations.

M Gaillard David (PDC) demande à M Planchamp Jean-Luc (CM) comment est-il prévu de répartir les sièges entre Monthey et Collombey-Muraz pour la commission commune pour la modification du règlement du feu ?

M Planchamp Jean-Luc (CM) indique que c'est au CG de voir comment faire. La caserne est à ce jour en service, mais il n'y a toujours pas de règlement validé. C'est pour cela qu'il trouverait souhaitable que le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le service du feu puisse commencer avec un règlement.

M Gex-Fabry Romain (UDC) rejoint M Gaillard David sur la manière et la faisabilité d'une commission intercommunale dans les délais demandés par le CM.

M Vuille Côte (PLR) indique qu'une commission ad-hoc doit être votée par le CG. Donc il serait judicieux de suspendre la séance 5 minutes pour que le bureau puisse décider de la création ou non d'une commission ad-hoc pour la modification du règlement du service du feu. Si le bureau décide de la création d'une commission, le CG pourra voter ce soir même la création de la commission.

Suspension de 5 minutes.

Reprise à 22h40

M Sotillo José annonce au nom du bureau la volonté de créer une commission ad-hoc pour la validation du règlement du service du feu.

La création de la commission est acceptée à l'unanimité.

## 14. Divers

M Sotillo José informe le CG de la démission de M Cottet Loan (PLR), conseiller général et président de la commission ATA.

Il informe que M Udressy Philippe (PDC) exercera la fonction de président ad-interim jusqu'à la prochaine session du CG en décembre. Les partis peuvent proposer un nouveau président qui sera validé par le CG lors de la prochaine séance en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h44.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOBEY-MURAZ

LE PRESIDENT



M José Sotillo

LE SECRETAIRE



M Christophe Brendle